

SEANCE DU 28 FEVRIER 2018

Le vingt-huit février deux mille dix-huit à 19 h 00, les membres du Conseil Municipal dûment convoqués le 21 février 2018, se sont réunis en Mairie sous la présidence de Louis Fagot, Maire.

Présents : Chantal Harel, Nathalie Pichot, Rachel Réault, Sophie Fagot, Anne-Marie Girard, Romuald Lecoq, Denis Pouliquen, Olivier Pellicant, François Riou.

Absents excusés : Stéphane Quillevere qui donne pouvoir à Louis Fagot, Alexandre Campagne qui donne pouvoir à Olivier Pellicant, Michel Le Gall qui donne pouvoir à Nathalie Pichot, Anyvonne Lostanlen.

Secrétaire de séance : Chantal Harel

Avant de démarrer l'ordre du jour, Monsieur le Maire remercie Monsieur Kermorgant, Trésorier pour sa participation à la séance du Conseil Municipal.

Le compte-rendu de la réunion du 05 février 2018 est approuvé à l'unanimité des membres présents.

1/ Comptes de gestion 2017

Monsieur le Maire indique que les comptes de gestion 2017 sont conformes aux comptes administratifs de la Commune. Les comptes de gestion 2017 sont approuvés à l'unanimité (13 voix pour).

- Lotissement de Kerpont **D2018-02-007**
- Lotissement Allée de la Penzé **D2018-02-008**
- Spanc **D 2018-02-009**
- Commune **D 2017-02-010**

2/ Comptes administratifs 2017 **D2018-02-011**

Monsieur le Maire quitte la séance et est remplacé par Chantal Harel, 1^{ère} adjointe,

Considérant que les comptes de gestion adoptés préalablement font ressortir une identité d'exécution d'écritures avec les comptes administratifs,

Après en avoir délibéré les membres du conseil adoptent les comptes administratifs 2017 :

Compte administratif Commune 2017 :

Par 11 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	638.744,29 €	Recettes	216.145,03 €
Dépenses	514.020,35 €	Dépenses	214.366,28 €
Excédent reporté	69.003,42 €	Déficit reporté	36.788,23 €
Soit un excédent de fonctionnement	193.727,36 €	Soit un déficit d'investissement	35.009,48 €

Compte administratif lotissement allée de la Penzé 2017 :

Par 11 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	--	Recettes	--
Dépenses	--	Dépenses	--
Excédent reporté	19.068,47 €	Déficit reporté	54.763,22 €
Soit un excédent de fonctionnement	19.068,47 €	Soit un déficit d'investissement	54.763,22 €

Compte administratif lotissement de Kerpont 2017 :

Par 11 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	11.041,67€	Recettes	691,32€
Dépenses	691,32€	Dépenses	--
Déficit reporté	45.343,42 €	Déficit reporté	691,32 €
Soit un déficit de fonctionnement	34.993,07 €	Soit un déficit /excédent d'investissement	0 €

Compte administratif SPANC 2017 :

Par 11 voix pour

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	--	Recettes	--
Dépenses	--	Dépenses	--
Déficit reporté	--	Excédent reporté	--
Soit un déficit de fonctionnement	--	Soit un déficit d'investissement	--

3/ Orientations budgétaires :

Monsieur le Maire présente aux membres du conseil les orientations budgétaires pour le budget primitif 2018.

- Les dépenses de fonctionnement seront maîtrisées pour préserver la capacité à investir.
- Dépenses d'investissement : des crédits seront à prévoir pour les travaux route de Kermat et Kerpont.
- Lotissement Allée de la Penzé : des terrains devraient être vendus cette année.
- Maison des associations : des travaux sont à prévoir pour maintenir la présence de l'association « 1000 pattes » sur la commune, et ce, en raison de la suppression du minibus qui ne répond plus aux normes en vigueur.

- Centre d'Interprétation de l'Architecture et du Patrimoine : la mise en place de la signalétique devra être faite avant l'été. Une réunion aura lieu prochainement à la CCPL pour déterminer les besoins et la répartition de la prise en charge.

4/ Questions diverses :

- Traversée de route entre le 7 et le 8 route de Kermat effectuée en régie.
- Travail d'intérêt général : 140h seront effectuées du 5 au 30 mars 2018 sur la commune.
- Trail des Enclos : le 11 mars à Guimiliau.
- Comité des fêtes :
 - o organisation d'une chasse à l'œuf le 1^{er} avril
 - o endurance équestre le 28 avril sur Landivisiau et le 29 avril et 1^{er} mai sur Guimiliau.
- Fermeture d'un commerce sur Guimiliau : le Kroachou. Danielle Quere a pris sa retraite.

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'une réunion de préparation du budget aura lieu le 19 mars à 10h avec Monsieur Kermorgant, Trésorier de la Commune. D'autre part, il indique que le vote du budget est programmé le 29 mars à 19h.

L'ordre du jour étant clos, la séance est levée à 20h.